

Scarabée de l'igname

Heteroligus meles et *Heteroligus appius*



Adulte *Heteroligus meles* (G. Goergen, IITA)



Dégâts causés sur des tubercules (Dr Stephen Kwaku Asante, CSIR-Savanna Agricultural Research Institute)

Prévention

- Le mouvement des tubercules ou des semenceaux entre les pays devrait être restreint
- **Planter le plus tard possible dans la saison peut réduire considérablement les dégâts causés par les scarabées**
- Si possible, éviter de semer des plants d'ignames à proximité des zones humides, le long des rivières, les ruisseaux et les affluents où les scarabées se reproduisent
- Saupoudrer de la cendre de bois sur les semenceaux juste avant la plantation. Alternativement, mélanger deux parties de cendre de bois avec cinq parties d'eau et immerger les semenceaux dans ce mélange pendant 20 minutes, puis les retirer et les sécher à l'ombre avant de planter
- Traitements post-germination: à partir de la 12^e semaine, appliquer de l'extrait de neem 5% une fois par semaine pendant trois semaines
- Couvrir de paillis avec des feuilles de citronnelle (*Cymbopogon citrates*) ou d'*Ocimum viride* pour repousser les scarabées et réduire les dégâts

Surveillance

- Contrôler à partir de la plantation jusqu'à la récolte pour les insectes et les symptômes:
- Symptômes:
 - Les scarabées adultes creusent dans le sol et se nourrissent du matériel de plantation (semenceaux) ainsi que des tubercules
 - Les scarabées laissent de petits trous ronds d'environ 1-2 cm de profondeur permettant des infections secondaires et causant la pourriture des tubercules
 - Si l'attaque est sévère, la plante flétrit et meurt
- Insecte:
 - Les scarabées adultes des deux espèces sont de couleur noir-brun et brillant; *H. meles* mesure 23-33 mm de long et a deux bosses proéminentes sur la tête, alors que *H. appius* mesure 21-23 mm
 - Larve est de couleur blanc-crème à gris avec un corps recroquevillé et une tête brun clair
- Les pièges lumineux peuvent être utilisés pour surveiller la présence d'adultes

Contrôle direct

Notez: Des pesticides pourraient être disponibles pour contrôler ce problème phytosanitaire. Veuillez vérifier avec le Ministère de l'Agriculture dans votre pays pour savoir quels pesticides sont homologués dans votre pays et les restrictions locales pour leurs utilisations.